

Assemblée Générale de l'association « Les amis de l'église Saint Pierre de Josse» le 20 janvier 2020 à 20h30.

Sont présents :

Une vingtaine de membres est excusée.

Déroulement : présentation et approbation du bilan moral et du bilan financier - Questions diverses - Renouvellement du bureau

En introduction, le président présente ses vœux, et invite monsieur le maire à donner l'avancée du dossier au niveau municipal.

**Mot de monsieur le maire :**

Le permis de construire a été signé le 8 août 2019 et validé le 8 janvier 2020 par le service instructeur, après l'approbation de la DRAC au mois de novembre.

Le 25 septembre les demandes de subventions ont été réalisées auprès de l'état (la DRAC), de la région et du département. Ces demandes ont été validées en novembre 2019.

La DRAC supervisera et validera les travaux.

Nous avons reçu le 20 janvier un dernier estimatif de l'architecte pour les travaux de la première tranche, pour un montant 142 724,40 euros HT.

Au niveau de la mairie, nous allons convoquer l'architecte pour avoir des explications quant à ce devis qui présente 26 000 euros de plus que le premier estimatif, et avoir un descriptif des travaux et de l'impact quand à l'utilisation de cet édifice (Devra t-il être fermé au public ?).

Nous devons aussi avoir une idée des subventions, connaître le budget de la future municipalité, et ses priorités.

Pour des échafaudages fin 2020, monsieur le maire émet une réserve, mais cela n'est pas impossible.

Monsieur le maire présente ensuite certains coûts des futurs travaux.

Coût total de l'opération pour cette première tranche : 190 450,44 TTC + 14 272 euros d'honoraire d'architecte.

Monsieur le maire précise que toute intervention sera soumise à l'appréciation de la DRAC.

L'assemblée s'accorde à dire que ces délais administratifs sont longs.

**Le Bilan moral** présenté par Didier Delalande, secrétaire.

L'association a été créée le 23 novembre 2018.

Nous avons organisé des rencontres avec l'architecte, monsieur Leblanc, le technicien de la DRAC, monsieur Lafargue, et un représentant de la fondation du patrimoine ,monsieur Mortier.

Toutes ces rencontres ont eu lieu lors de visites de l'édifice, en présence d'élus.

Réunion le 15 janvier pour créer 5 groupes de travail.

Un groupe Communication écrite, qui a créé le livret.

Un groupe internet (site), qui a réalisé le site internet :

<https://patrimoinemontfortois.jimdofree.com>

Un groupe Rencontres de personnes ou d'associations pouvant nous aider (par exemple diocèse, l'association du moulin à vent de Bénesse les Dax).

Un groupe Autres manifestations, qui n'a pas pu organiser d'événement, mais qui a des projets.

Un groupe Evénements musicaux, qui a permis de monter deux concerts et donc de faire parler de notre association.

Le 16 mars, présentation du site internet aux conseillers municipaux et à nos adhérents.

Le 10 mai, lancement de la campagne de collecte de dons et d'adhésions.

Le 4 août, concert avec quatre chorales qui ont chanté bénévolement pour notre association.

En septembre, signature entre la fondation du patrimoine et la mairie. Un dossier a pu ainsi être présenté à la fondation Stéphane Bern.

Le 1er décembre second concert, qui a été un grand succès.

**Bilan financier** présenté par Eric Lailheugue, trésorier

### Bilan financier 2019

DEPENSES		RECETTES		PLACEMENT	Compte rémunéré			
Divers dépenses	97,18	Adhésion	560,00	27/06/2019	Placement	1000		
Assurances	12,30	Dons	13 515,00	06/07/2019	Placement	1000		
				13/07/2019	Placement	1500		
Frais concert		Dons concert	3 091,46	27/07/2019	Placement	1000		
alimentation	145,3	Sponsor	470,00	02/08/2019	Placement	1500		
Imp programme	122,28			07/08/2019	Placement	2500		
Service ext.	450			20/08/2019	Placement	1200		
				12/09/2019	Placement	1000		
Placement	16 050,00			19/09/2019	Placement	300		
				16/10/2019	Placement	500		
<b>TOTAL</b>	<b>16 877,06</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 638,46</b>	25/10/2019	Placement	500		
				09/11/2019	Placement	1000		
				04/12/2019	Placement	2000		
				17/12/2019	Placement	500		
				21/12/2019	Placement	450	<b>SOLDE</b>	
		<b>SOLDE</b>	<b>759,40</b>	27/02/2019	Placement	100	<b>COMPTE</b>	<b>16085,28</b>
		Caisse		31/12/2020	Intérêt	35,28	<b>BLOQUE</b>	
		<b>TOTAL</b>	<b>16 844,68</b>					

EN RÉSUMÉ :

**Compte courant :** 759,40 euros  
**Compte rémunéré** 16085,28 euros  
**Total** **16844,68 euros**

Nous avons collecté 13 515 euros. Il y a eu 125 donateurs, 91 ont demandé un reçu fiscal, 34 non. 14 donateurs ont demandé leur nom dans un écrin. Le don moyen est de 109 euros.

Les plus jeunes donateurs ont 9 et 10 ans.

Nous avons aussi une cagnotte au Crédit Agricole avec le système des tookets (178,41 euros), et 440 euros sur la cagnotte de la fondation du patrimoine.

### **Le président veut présenter quelques points positifs et négatifs :**

Point négatif, le budget participatif, pour lequel nous n'avons pas été lauréats. Nous pouvons être fiers de notre parcours et nous ferons mieux en 2020.

La future municipalité est invitée à réfléchir à une communication plus importante pour ce prochain événement.

Points positifs, la collecte de fond, les événements musicaux et notre travail pour que la municipalité et la fondation du patrimoine signent un partenariat.

L'assemblée approuve à l'unanimité le bilan moral.

L'assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier.

**Renouvellement du bureau**, les membres actuels sont reconduits pour l'année 2020.

### **Questions :**

*Pour la fondation Bern, que faut-il faire pour que notre projet soit pris en compte ?*

Nous avons rempli un dossier que nous avons remis à monsieur Mortier pour être présenté à la fondation Stephan Bern. Monsieur Mortier nous accompagne et il est satisfait de notre mobilisation. Nous essayons de nous appeler une fois par mois.

Cette année nous inviterons sûrement à effectuer des dons pour notre projet, sur le portail de la fondation du patrimoine. Ci-dessous la page internet sur le site de la fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-pierre-de-josse-a-montfort>

*Avez-vous contacté Les amis des églises anciennes des Landes, ce sont eux qui avaient permis de restaurer une partie des vitraux?*

Nous sommes en relation avec quelques associations, dont celle-ci depuis un an. Nous l'avons mise en relation avec la mairie.

De plus nous avons demandé à l'école primaire de créer un projet pédagogique sur les vitraux, l'art gothique et l'art roman. Cela nous a permis de présenter une demande de subvention à la fondation du crédit agricole.

*Avez vous des projets à nous annoncer ?*

Des concerts sont en réflexion afin de continuer à faire parler de nous : un concert par l'harmonie Montfortoise, un concert d'orgue, un concert Gospel et nous émettons l'espoir de renouveler notre partenariat pour le concert de l'Avent.

Et nous avons entendu que de Cante Chalosse proposerait peut-être un concert !

Nous souhaitons continuer à étudier et à chercher des fondations qui pourraient nous accompagner. Dernièrement nous avons réalisé une demande à une fondation Américaine.

Nous étions en 2019, 56 adhérents à l'association Les amis de l'église Saint Pierre de Josse. Je vous invite à adhérer cette année encore, et à fédérer autour de vous. Si nous pouvions être au moins 60 en 2020 cela serait un premier point positif. La cotisation reste à 10 euros par personne ou par famille.

Nous remercions Monsieur le maire, le conseil municipal, les secrétaires de mairie, nos adhérents, les donateurs, nos partenaires, nos sponsors d'un soir, l'ensemble des personnes qui nous ont accompagnés, les chorales et orchestres.

Fin de l'AG à 21H30, le verre de l'amitié est partagé.